

NEWSLETTER

Edition mai 2020

Message de la Présidente du Conseil d'Administration



Chers lecteurs,

Aujourd'hui, Madagascar, comme toute l'humanité, continue de lutter contre la pandémie du Covid-19. Ce qui devait être une super année 2020 pour la biodiversité devient une année témoin de la modification de nos modes de vie et d'une redéfinition des priorités de l'humanité.

À la FAPBM, de la conscience que nous avons de notre devoir de restituer aux générations futures la biodiversité que la génération actuelle a hérité de nos ancêtres découle notre détermination à demeurer aux côtés des aires protégées en ces temps de crise. La Fondation est, dans ce sens, en liaison constante avec les gestionnaires depuis le début des mesures de prévention sanitaire. Un questionnaire destiné à connaître les impacts des mesures liées à la crise sanitaire à la fois sur la gestion des aires protégées et sur la conservation de la biodiversité a été transmis à chacun des gestionnaires d'aires protégées. Les réponses permettront à la FAPBM d'émettre des recommandations visant, d'une part, à protéger les hommes et les femmes et, d'autre part, les animaux, la biodiversité en général et l'aire protégée.

La Fondation demeure également fidèle à sa mission d'assurer un financement pérenne à la conservation des aires protégées. Au 31 mars 2020, notre portefeuille a, certes, perdu 6.7% de sa valeur par rapport à la situation à fin 2019, sur des marchés qui ont connu des baisses exceptionnelles. Mais notre portefeuille s'est bien défendu et nous avons limité nos pertes de valeur. Pourquoi ? Parce que la FAPBM a toujours adopté une politique d'investissements financiers de long terme de façon à limiter nos risques.

Pour cette année, nos financements consolidés en faveur des aires protégées s'élèvent à un total à 10 107 439 920 MGA, soit 2 806 973 USD en 2020, répartis comme suit :

- 7 804 789 731 MGA sur les revenus du capital;
- 98 192 500 MGA du projet Lemurs Portal;
- 297 000 000 MGA du projet offset de Qit Minerals Madagascar;
- 1 906 957 689 MGA du Sinking Fund du KFW.

Nous souhaitons rassurer nos partenaires que nous tiendrons nos engagements. Conscients des enjeux importants pour la biodiversité et des aires protégées, la Fondation est, et restera, attentive aux répercussions de ce contexte difficile sur les aires protégées. Nous œuvrons ainsi sans relâche et continuerons de mobiliser nos partenaires afin que la Fondation puisse continuer de supporter efficacement la conservation des aires protégées et la préservation de la biodiversité unique de Madagascar.

La FAPBM nous souhaite à tous de traverser ces moments difficiles avec courage, sérénité et surtout, en excellente santé.

Sahondra Rajoelina
Présidente du Conseil d'Administration

L'aire protégée d'Itremo face au COVID-19

Une recrudescence des activités d'exploration artisanale de mine de cristal est actuellement enregistrée à Itremo, site financé par la Fondation depuis 2013, rapporte le Royal Botanical Garden Kew dans ses réponses au questionnaire envoyé par la FAPBM par rapport à la situation des aires protégées face à la pandémie COVID-19. Des patrouilles régulières au niveau de la zone tampon sont effectuées afin de prévenir les entrées illicites dans le parc.

La pandémie affecte également les ressources propres de cette aire protégée : Itremo dispose d'infrastructures écotouristiques, dont des pistes et des abris pour les tentes financés par la Fondation, pour soutenir l'autonomisation financière du site. Les activités écotouristiques sont cependant actuellement au point mort puisque, d'une part, le parc est fermé au public et, d'autre part, les visites prévues sont toutes annulées à cause du confinement au niveau mondial. L'équipe du RBG Kew continue néanmoins d'assurer ses activités sur terrain au niveau d'Itremo étant donné qu'aucun cas de COVID-19 n'a été signalé dans la région.



Cascade de l'aire protégée d'Itremo

Extrait de l'interview de Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable



Dans son interview pour le site d'informations Mongabay, la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Mme Vahinala Baomiatse Raharinirina, a parlé des impacts du COVID-19 sur les financements pour la conservation à Madagascar et a parlé du rôle de la Fondation dans ce cadre. Elle y souligne également les impacts que la situation engendrée par la pandémie pourraient avoir sur la FAPBM :

"En termes de financement, les aires protégées à Madagascar peuvent être classées principalement en deux catégories : Les aires protégées créées avant 2005 (...) actuellement en cogestion avec le MNP ; toutes les aires protégées de Madagascar restent la propriété du pays (...) et les "nouvelles aires protégées" (NAP) établies dans le cadre de la Vision de Durban de 2003, qui, à partir de 2007, ont commencé à bénéficier du soutien de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM). Certaines aires protégées gérées par MNP bénéficient également du soutien de la FAPBM.

Le capital de la FAPBM est placé sur les marchés financiers, d'où des revenus sont générés. Toute léthargie sur les marchés financiers internationaux aura, tôt ou tard, des répercussions sur les revenus et donc des effets néfastes sur les ressources que la FAPBM peut allouer aux aires protégées."

Focus sur l'aire protégée de Maromizaha

Depuis 2018, Maromizaha, aire protégée gérée par le Groupe d'Etude et de Recherche sur les Primate (GERP) et financée par la FAPBM depuis 2015, est devenue une aire protégée à « zéro coupe et zéro feu ». Une augmentation de la superficie de la forêt humide a même été enregistrée, selon le coordinateur technique du GERP : la superficie de l'aire protégée est, en effet, passée de 1063 Ha (en 2015) à 1228 Ha à fin 2019.

En 2019, l'Office National pour l'Environnement a donné un satisfecit au GERP pour la gestion de la NAP Maromizaha après une mission de suivi du Cahier des Charges Environnementales. Cet effort de conservation et de protection de la biodiversité exceptionnelle de l'aire protégée a toujours impliqué les communautés de base. Celles-ci sont au nombre de 3, composées de 2646 habitants vivant autour de la NAP, à collaborer avec le GERP dans la gestion de la NAP.

Dolimon Randrianantenaina fait partie des communautés de base et soutient avec conviction la nécessité de préserver l'aire protégée. « Nous sommes très stricts par rapport à la protection de cette forêt. Notre implication, les actions de sensibilisation et l'instauration des amendes ont porté leurs fruits puisqu'il n'y a actuellement plus de feu à Maromizaha », déclare-t-il avec fierté.



Des activités ont été mises en place en vue de promouvoir le développement économique et social de ces communautés de base. Dans son objectif de promouvoir le développement humain à travers la conservation, la Fondation a financé certaines de ces activités. Parmi elles, l'écotourisme, l'apiculture et l'agriculture en courbe de niveau pour lesquelles les bénéficiaires témoignent que l'absence de feu à Maromizaha profite à leurs activités et, par conséquent à l'augmentation de leurs revenus.



Etienne Miandriharison, guide touristique, raconte : « Je faisais partie de ceux qui pratiquaient le charbonnage et exploitaient la forêt dans l'aire protégée. Mais j'ai cessé de le faire depuis 2016, année à laquelle j'ai débuté mon stage en tant que guide touristique au sein de Maromizaha. Au fil du temps, j'ai fini par comprendre que de la préservation de l'aire protégée dépend mon gagne-pain ».

Hommage au Dr. Guy Suzon Ramangason



Le 30 avril dernier, le Dr. Guy Suzon Ramangason s'en est allé. Directeur Général de Madagascar National Parks de 2003 à 2019, il a été beaucoup plus que cela.

Les aires protégées et la biodiversité de Madagascar pleurent aujourd'hui l'un de leurs plus ardents défenseurs.

La sphère de l'écologie vient, en effet, de perdre le père fondateur du système des aires protégées de Madagascar et celui qui a été la cheville ouvrière de l'inscription des Tsingy de Bemaraha comme premier site malgache sur la liste du Patrimoine Mondial.

La Fondation s'incline de respect devant ce grand passionné de la nature qui a mis son expérience et son expertise au service de la protection de l'environnement de Madagascar et avec qui, au fil des années, la FAPBM a tissé un lien particulier.

Mise en place de politiques additionnelles à la Fondation

Redevable envers ses contributeurs au capital et les communautés environnant les aires protégées qu'elle finance, la FAPBM s'aligne sur les standards de la gestion environnementale au niveau international. La Fondation travaille, pour cela, actuellement à la mise en place de différentes politiques :

1. **Politique de Genre** : La FAPBM s'engage en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.
2. **Politique de gestion de la sauvegarde environnementale et sociale** ayant pour objectif de mettre en place un cadre permettant de s'assurer que les financements de la FAPBM tiennent compte des 3 piliers du développement durable : respectueux de l'environnement, socialement équitable et économiquement efficace.
3. En parallèle à la mise en place des politiques ci-dessus, la FAPBM développe actuellement un **mécanisme de gestion de plaintes et doléances** afin d'assurer l'intégration et l'acceptation sociale de ses financements. Ce mécanisme décrit la mise œuvre d'une partie de la Politique de gestion de la sauvegarde environnementale et sociale. Mais compte tenu de son importance, la Fondation a tenu particulièrement à le développer afin d'être à l'écoute de tous les acteurs concernés, des communautés bénéficiaires aux entités étatiques en passant par les gestionnaires des aires protégées.

Discussions autour de la situation des aires protégées de Madagascar National Parks



La Fondation, Madagascar National Parks et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) se concertent actuellement face aux difficultés actuelles rencontrées par les aires protégées de MNP.

Ces dernières sont, en effet, handicapées par l'absence des revenus découlant de l'écotourisme, une situation qui résulte de l'absence de visiteurs pour 2020 et du nombre probablement limité de touristes en 2021.

Une première réunion technique s'est tenue au siège de MNP le 28 avril 2020 avec la présence du Secrétaire Général du MEDD, Monsieur Indriamanga Rakotoarisoa, du Directeur Général de MNP, Monsieur Mamy Rakotoarijaona, du Directeur exécutif de la Fondation, Monsieur Alain Liva Raharijaona, et de plusieurs membres du Conseil d'administration de MNP.

La situation des fonds environnementaux dans le contexte de la pandémie COVID-19

La Fondation a participé aux échanges en ligne entre le Conservation Finance Alliance et les Fondations membres du RedLAC (réseau des fondations environnementales de l'Amérique latine et des Caraïbes) et du CAFE (le réseau des fondations environnementales de l'Afrique). Les discussions ont porté sur la situation des fonds environnementaux dans le contexte actuel de crise.

Les fonds environnementaux font actuellement face à différents défis d'ordre social (recrudescence des pressions au niveau des aires protégées due en partie à la diminution des revenus des communautés vivant autour des aires protégées), financier en raison de la perturbation engendrée par la crise mondiale sur les marchés financiers et au niveau de la mobilisation de ressources financières additionnelles étant donné que les priorités des bailleurs de fonds tendent actuellement à se focaliser sur d'autres secteurs. Ils maintiennent néanmoins leurs financements et activités en faveur de la conservation.

Malgré ce contexte difficile et inédit, la Fondation maintiendra ses engagements envers les 36 aires protégées qui bénéficient de son financement. Plus encore, la Fondation apportera un appui technique et de gestion partout où les gestionnaires d'aires protégées exprimeront un besoin.

Plus d'informations sur :

